



SOMMAIRE

Edito	1
Le SMIRTOM	2
Etat-civil.....	2
Cartes électorales	2
Stationnement	2
SPANC.....	2
Les écoliers en classe de neige.....	3
Ça bouge dans les Services Municipaux.....	3
Cimetière	3
Budget primitif 2012	4 & 5
Connaître nos artistes.....	6
Nos assos nous disent.....	7
Charte de conservation du peuplier noir	8
Agenda	8



La Lettre

121, route de Marcilly
45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **janvier 2012**

Edito

Chers Ardonnais,

Comme chaque année, au nom de l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux pour 2012.

Je vais donc vous présenter les projets de l'année à venir et je suis heureux de commencer par dire un mot des **classes de neige**.

Cela faisait plus de 5 ans qu'aucune classe n'était partie à la neige.

Ce séjour de 2 semaines à Combloux du 2/01 au 15/01 pour nos 44 enfants restera sans aucun doute une expérience unique et enrichissante de vie collective.

Par ailleurs, le Conseil a validé la construction d'**une piste de skate** qui sera située sur le pré de l'Ardoux, en contrebas sur une surface d'environ 300m².

Le revêtement choisi sera en polyester et chanvre pour le silence et la sécurité.

Pour ce qui concerne les travaux à venir, 2 chantiers sont déjà en route :

- **L'enfouissement des réseaux aériens** route de La Ferté Saint-Aubin et la refonte de l'éclairage public avec la pose de nouveaux candélabres.

- Et surtout, **la reprise des voiries** des lotissements qui aboutit enfin, comme nous nous y étions engagés en début de mandat. Le travail de la commission « ad hoc » est terminé, tous les lotissements ont été visités et un travail de synthèse a fait apparaître un certain nombre de travaux qui devraient être réalisés avant la reprise. Nous attendons une estimation de la DDT (Direction Des Territoires) afin d'en évaluer le coût. Je recevrai ensuite le Président de chaque lotissement pour lui présenter la situation et les conditions de reprise.

Enfin deux projets majeurs pour la Commune vont démarrer très prochainement :

- La réactualisation des études concernant la **station d'épuration**, puisque le Ministère de la Défense n'a pas donné de suite favorable à notre projet de mutualisation.

- Et le lancement d'une étude préalable pour **la réalisation d'une salle culturelle et festive**. Il est évident que ces perspectives ne peuvent être envisagées que si nos capacités financières le permettent. C'est pourquoi le Budget Primitif 2012 s'inscrit dans la continuité de notre stratégie financière, c'est-à-dire en continuant de maintenir une pression fiscale faible, en optimisant l'utilisation du fonds de roulement, et en conservant une capacité d'autofinancement suffisante afin de poursuivre nos investissements.

Néanmoins, je suis assez inquiet pour l'avenir, car dans le contexte actuel de réformes fiscales et territoriales, notre liberté d'action en matière fiscale reste très réduite.

D'un côté les dotations de l'Etat diminuent, et de l'autre notre appartenance à la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin, nous contraint à participer à des investissements très importants, qui risquent d'impacter significativement le montant des impôts des habitants des 6 communes.

Restons positifs, ces vœux sont un encouragement à poursuivre les efforts entrepris et les nombreux chantiers que nous avons ouverts ensemble pour rénover la Commune et la rendre plus douce à vivre pour chacun d'entre nous.

Je suis particulièrement fier de poursuivre cette aventure à vos côtés.

Bonne année à tous.

Le Maire, **Michel TATIN**

Le SMIRTOM (Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères)



La collecte des ordures ménagères n'a pas lieu les jours fériés. Elle est reportée au lendemain, entraînant ainsi un décalage d'une journée pour l'ensemble des collectes suivantes de la semaine en cours.

Collectes ordures ménagères

- à Ardon/bourg : le jeudi de 14h à 18h
- à Limère : le lundi matin et le jeudi après-midi

Collectes emballages (poubelles jaunes) à Ardon/bourg et à Limère: le mercredi matin

Attention : seuls les bacs conformes sont acceptés.

Sont interdits : les sacs placés à côté des bacs ; les végétaux et les gros cartons sont à déposer en déchetterie, de même

que les produits dangereux et les objets encombrants.

Pour un service de collecte de qualité, il est nécessaire que votre bac soit en parfait état de fonctionnement. Toute détérioration est à signaler au SMIRTOM qui effectuera soit une réparation (axe, couvercle, roue) soit un changement (à titre gratuit).

Pour tout bac dérobé, une attestation de dépôt de plainte effectuée en gendarmerie doit être fournie.

Une participation sera demandée en cas de vol ou d'incendie de bac à savoir :

Ordures ménagères

- Bac de collecte 120 litres : 12,40 €
- Bac de collecte 240 litres : 21,60 €
- Bac de collecte 340 litres : 33,60 €

Collecte sélective

- Bac de collecte 120 litres : 15,90 €
- Bac de collecte 240 litres : 22,00 €
- Bac de collecte 240 litres: 45,20 €
- Bac de collecte 340 litres : 60,00 €

La déchetterie d'Ardon est ouverte :

- le lundi de 10h à 12h
- le samedi de 14h à 18h (du 01/04 au 31/10) ou de 13h30 à 17h30 (du 01/11 au 31/03)

Les produits toxiques peuvent être déposés aux dates figurant sur l'agenda en page 8.

Contact SMIRTOM :

smirtombeauregard@yahoo.fr

ETAT CIVIL

Naissances en 2011

- RAIGNEAU Ruben, le 17 février
- MATHIEU Lorea, le 2 mars
- TROLARD Jeanne, le 10 mars
- CAVAILLES Aubin, le 25 mars
- AFONSO Tiago, le 22 avril
- FELICIANO DIAS Lola, le 14 juin
- ROBERT Louis, le 13 novembre
- ROUSSEL SORESSI Yseult, le 20 décembre

Mariages en 2011

- REINHORN Nicolas & ROBERT Olivienne, le 2 avril
- ALEXANDRE Frédéric & LECRON Line, le 11 juin
- PARIS François & SCIOU Gwenola, le 11 juin
- de FERAUDY Xavier & TEZIER Sybille, le 8 juillet
- FEUGUEUR Emerick & DUFORT Anne-Laure, le 6 août
- GILBERT Francis & MARIE Christine, le 15 octobre

Décès en 2011

- DILARD Claire, le 24 août
- SANSO Jacqueline, veuve DAUVILLIER, le 29 novembre

Cartes électorales

Les nouvelles cartes électorales 2012 seront envoyées aux Ardonnais dès la fin du mois de mars.

Une centaine de nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes à la fin de

l'année 2011 dont 18 jeunes qui ont atteint leur dix huitième année en 2011.

La Commune compte à ce jour 968 électeurs, répartis comme suit : 492 hommes et 476 femmes.

STATIONNEMENT : « SENS CIVIQUE »

Suite aux importants travaux d'embellissement réalisés l'année dernière, route de Jouy-le-Potier, le Maire, Michel TATIN recommande l'utilisation des parkings dédiés à cet effet. Il tient à préciser que les trottoirs sont réservés aux piétons et non aux voitures.

SPANC (Service d'assainissement non collectif)

Les lois sur l'eau du 3/01/1992 et du 30/12/2006 imposent aux collectivités compétentes d'assurer le contrôle des installations individuelles. Celles-ci doivent toutes faire l'objet d'un diagnostic avant le 31/12/2012.

Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 3 novembre 2011 Benoit DELOHEN (chargé de mission à la Communauté de Communes) a commencé la visite des 140 installations autonomes d'Ardon. A ce jour, 40 ont déjà été visitées. Un avis de passage est envoyé aux propriétaires une quinzaine

de jours avant la visite laissant ainsi le temps aux intéressés de se manifester si la date doit être changée. Après la visite, un compte-rendu de l'état des lieux de l'installation est envoyé, comportant une recommandation spécifique selon le cas de figure qui se présente :

- Favorable
- Favorable avec réserve
- Défavorable
- En attente.

Le coût de la visite s'élève à 120 € par installation et est obligatoire.

Pour toute information s'adresser à Benoît DELOHEN au 02 38 76 65 16.

Les écoliers en classe de neige

44 élèves des classes de Mesdames CAILLARD et LEROY (CP au CM2) ont séjourné dans les Alpes à Combloux en classe de neige durant deux semaines. Un voyage qui a pu se faire avec le concours de la municipalité dont la

participation s'est élevée à 316 € par enfants.

Ski, découverte de la montagne, mais aussi apprentissage de la vie en collectivité et en autonomie - sans Papa ni Maman - étaient au programme. Le soleil et la neige ont été au rendez-vous.



Tous sont rentrés enchantés de ce séjour qui restera gravé dans leurs mémoires bien au-delà de leurs années d'école.

Ça bouge dans les Services Municipaux

Départ en retraite



Après 32 années de bons et loyaux services dans notre commune en tant que responsable de la garderie, Denise GUDIN a décidé de prendre un repos bien mérité.

Dès 1979 à l'origine de notre garderie, initiée par les parents d'élèves,

Denise a mis son énergie, sa gentillesse, et sa créativité, au service des enfants et indirectement des parents qui lui ont tous fait confiance.

Elle a essuyé beaucoup de larmes, consolé beaucoup de bobos, et rassuré beaucoup de parents.

Décorations, peintures, couture, jouets, rideaux, poupées, rien ne lui a jamais fait peur, au contraire !

Son action dynamique a fait évoluer la garderie qui deviendra une véritable garderie périscolaire communale telle qu'elle est aujourd'hui.

Merci Denise pour votre fidélité et votre attachement à notre commune, attachement que vous montrez d'ailleurs

dans bien d'autres domaines.

Les enfants d'Ardon vous remercient pour votre fidélité et toutes ces années que vous leur avez consacrées. Ils vous souhaitent de bien profiter de cette nouvelle vie qui s'offre à vous.

Recrutements

• Elisa MARUJO remplacera Sabrina



AUBRY à l'accueil, de janvier à juillet prochain.

En effet, Sabrina sera en congé maternité pour un heureux évènement prévu fin mars début

avril.

Elisa a 27 ans et est Olivétaine. Elle vient de terminer un contrat d'un an à l'accueil de la mairie de proximité d'Orléans. Elle est titulaire d'un BTS d'assistante Manager. Elle est trilingue (anglais, espagnol et portugais).

Elle pratique le synthétiseur depuis une quinzaine d'années et participe à de nombreux concours nationaux.

Elle se destine à une carrière dans la fonction publique territoriale et souhaite présenter le concours de

réducteur.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle se plaira à Ardon.

• **Agnès JOLY, ancienne élue Ardonnaise aux manettes de la garderie !**



Agnès JOLY, connue de tous, a démissionné du Conseil Municipal le 21 novembre 2011. Cette Ardonnaise, mère de trois enfants, licenciée d'arts plastiques et détentrice d'un BAFA a pris officiellement les

rênes de la garderie périscolaire à la suite de Denise GUDIN.

« C'est un véritable challenge que je relève et je ferai de mon mieux naturellement. Il est vrai que j'aime apprendre l'autonomie et le savoir vivre aux enfants. Ces étapes importantes de la socialisation forgent et affirment la personnalité de chacun dans le respect de leurs différences. J'aime les accompagner, les éveiller, les enthousiasmer et les rassurer si nécessaire. »

La municipalité est heureuse de voir Agnès rejoindre l'équipe municipale et lui souhaite bonne chance.

Cimetière

Après avoir étudié et comparé les tarifs de la Commune à ceux des autres communes environnantes de même strate, les membres du Conseil Municipal ont validé les tarifs ci-dessous lors des conseils du 20 juin et du 17 octobre 2011. Ces nouveaux tarifs sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2012 et le règlement du cimetière sera modifié en conséquence.

- Concession 15 ans renouvelable : 100 €
- Concession 30 ans renouvelable : 120 € (anciennement 90 €)
- Concession 50 ans renouvelable : 200 € (anciennement 120 €)

Pour ce qui concerne les urnes funéraires, la loi du 19/12/2008 prévoit que toute urne doit être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case du columbarium. Il est aussi possible

de disperser des cendres dans le jardin du souvenir à



condition de faire une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt.

- Columbarium 15 ans : 500 € (inchangé)
- Columbarium 25 ans : 800 € (inchangé)
- Dépôt dans une sépulture familiale (caveau) : 75 €.

Budget primitif 2012 de la Commune

Le 12 décembre 2011, le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 13 voix pour et une abstention a adopté le budget primitif 2012.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité de notre stratégie financière, c'est-à-dire :

- Conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre les investissements,
- Maintenir une pression fiscale faible,
- Optimiser l'utilisation de fond de roulement sans avoir recours à l'emprunt.

Les taux des taxes locales ont été reconduits à l'identique à 2011.

On peut remarquer que ces taux n'ont pas augmenté depuis 20 ans et qu'ils sont en moyenne 50% inférieurs à ceux des communes de même strate dans la région.

TAXES	TAUX 2011	TAUX 2012
Habitation	5,61 %	5,61 %
Foncier Bâti	8,74 %	8,74 %
Foncier Non Bâti	27,90 %	27,90 %

La lecture des chiffres du budget permet de constater que c'est principalement l'excédent de fonctionnement (205 000 €) qui financera les investissements 2012 :

piste skate, enfouissement des réseaux aériens route de La Ferté et refonte de l'éclairage public, reprise des voiries des lotissements, étude préalable à la réalisation d'une salle culturelle et festive.

Le remboursement de la TVA payée les années précédentes et les diverses subventions viendront s'ajouter à ce chiffre permettant ainsi un montant total d'autofinancement de 330 200 €.

Le montant total de nos recettes se chiffre à 845 000 € dont la plus grande partie proviendra pour 33,7% des impôts locaux et pour 38,1% de l'attribution de compensation correspondant au remboursement de la fiscalité versé par la Communauté de Communes. De plus, 14,8% de nos recettes proviennent de l'Etat au travers de la DGF (Dotations Générales de Fonctionnement).

Le Conseil Municipal décidera de l'affectation des résultats définitifs au mois de Mars prochain, lors de la présentation du compte administratif 2011.

Au mois de juin, c'est le budget supplémentaire qui sera voté afin d'ajuster les crédits et d'intégrer les reports.

BUDGET PRINCIPAL		
DEPENSES	RECETTES	
F O N C T I O N N E M E N T	Charges à caractère général 223 100 €	Produits des services 40 000 €
	Charges de personnel 257 100 €	Impôts et Taxes 642 000 €
	Charges gestion courante 148 900 €	Dotations et Subventions 125 000 €
	Charges Financières 6 200 €	Autres produits 4 000 €
	Charges Exceptionnelles 4 500 €	Atténuation de Charges 18 000 €
		Produits exceptionnels 16 000 €
	Autofinancement 205 200 €	
TOTAL DÉPENSES 845 000 €	TOTAL RECETTES 845 000 €	
I N V E S T I S S E M E N T	Remboursement d'emprunts 49 000 €	Autofinancement 205 200 €
	Immobilisations incorporelles 22 000 €	Dotations Fonds et réserves 92 500 €
	Immobilisations corporelles 25 200 €	Subvention d'investissement 32 500 €
	Immobilisations en cours 234 000 €	
	TOTAL DÉPENSES 330 200 €	TOTAL RECETTES 330 200 €



Budget Primitif 2012 de l'eau et de l'assainissement

Le service de l'eau étant un service à caractère industriel et commercial, son budget est traité indépendamment de celui de la commune.

Les dépenses doivent être compensées par les recettes, provenant notamment pour la plus grande partie des services facturés aux Ardonnais (eau et assainissement).

Le budget 2012 est stable par rapport aux années précédentes.

L'année 2012 sera marquée par la fin du remplacement des compteurs et les études liées à la future station d'épuration.

Les recettes totales sont réparties comme suit :

- Eau : 46 %
- Assainissement : 29,8 %
- Redevances : 19,8 %

On constate que les recettes provenant de l'assainissement représentent à peine 30% des recettes totales puisque seuls les habitants du bourg bénéficient de l'assainissement collectif.

Les redevances perçues sont reversées intégralement à l'Agence de l'Eau.

Le calendrier des opérations (affectation des résultats 2011 et Budget Supplémentaire) sera le même que celui de la commune.

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement restent inchangés :

- Location annuelle d'un compteur N°1 (anciennement N°2) : 22,75 €
- Prix de l'Eau : 0.75 € le m³ (nous rappelons que le tarif dégressif au-delà de 200 m³ a été supprimé le 21 juin 2010)
- Redevance pollution : 0.25 € le m³
- Prix de l'Assainissement : 1.21 € le m³
- Redevance pour réseau de collecte : 0.20 € le m³.

BUDGET ANNEXE (Eau & Assainissement)		
DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général 21 000 €	Produits des services 106 000 €
	Charges de personnel 13 000 €	
	Atténuation de produits 26 500 €	Produits exceptionnels 200 €
	Charges gestion courante 3 000 €	
	Charges Exceptionnelles 1 000 €	
	Opération d'ordre de transfert (Amort.) 25 000 €	Opération d'ordre de transfert (Subventions transférables) 4 655 €
	Autofinancement 21 355 €	
	TOTAL DÉPENSES 110 855 €	TOTAL RECETTES 110 855 €
INVESTISSEMENT	Immobilisations incorporelles 25 000 €	Autofinancement 21 355 €
	Immobilisations corporelles 2 800 €	Dotations Fonds et réserves 2 000 €
	Immobilisations en cours 15 900 €	Opération d'ordre de transfert (Amort.) 25 000 €
	Subventions d'investissement Transférables 4 655 €	
	TOTAL DÉPENSES 48 355 €	TOTAL RECETTES 48 355 €



Connaître nos artistes

La rubrique « Connaître nos associations » s'interrompt temporairement pour donner la parole aux artistes ardonnais. Lisez ces interviews, voyez comme au-delà de l'art et de la technique les motivations sont multiples, et comment leur main est guidée par une réflexion, une sensibilité invisible à la seule contemplation de leurs œuvres ! Et si vous avez le sentiment d'avoir été oublié dans cette sélection, faites-vous connaître, appelez-nous...

Joël MOUËLLO



Etranges, vos œuvres, Joël !

J'ai voulu dans ma pratique sortir des sentiers artistiques connus et reconnus pour laisser libre cours

à mon imaginaire, être un peu provocateur... d'émotions

Comment qualifier votre art ? Est-il classable ?

Peut-être une forme d'art brut. J'exprime ma sensibilité avec le bois en intervenant le moins possible sur ce matériau noble que je trouve dans la nature, mais simplement en le mettant en scène. Je suis un « metteur en scène de bouts de bois... »

Quel a été l'élément déclencheur ?

La fin de mes activités professionnelles, parce que pour s'exprimer pleinement, la création artistique exige un esprit libéré de toutes les contraintes extérieures

Vous aviez des prédispositions, tout de même ...

Je suis titulaire d'un CAPET de Travaux Manuels Educatifs et d'un Certificat de Sciences et d'Art Appliqués. Et j'ai enseigné pendant 15 ans la céramique, le tissage et autres techniques artisanales. Comme vous le dites, ça prédispose un peu ...

Mais la Sologne, dans tout ça ?

J'ai découvert la richesse de la brémaille avec ses souches noueuses et ses tiges tortueuses. Et puis la Sologne est un

magnifique espace propice à la rêverie et à la création

Où peut-on découvrir vos œuvres ?

Dans mes ateliers-galleries aux Sables d'Olonne et à Ardon, lors d'expositions et d'installations (3 ou 4 par an), et aussi sur mon site <http://boisdessables.free.fr>. J'ai pour habitude de dire que je ne vends pas mes œuvres, mais qu'on peut les acheter !

Merci Joël. Tenez-nous au courant des prochaines expos dans la région !

Jean-Pierre DAVID

Quand avez-vous commencé à peindre, Monsieur David ?

J'ai commencé à l'adolescence, par le dessin à l'encre. Cette technique préfigurait mon futur métier de dessinateur industriel en mécanique. Le besoin de précision, encore ... Et puis vers 2004, ma femme m'a offert « un kit peinture ». Ce fut l'élément déclencheur

Etes-vous huile, acrylique, aquarelle ?

J'ai commencé par l'huile, qui est restée ma base. Mais j'ai aussi testé l'acrylique, et j'ose parfois la terre cuite

Ah ! Seriez-vous un touche à tout ?

Mon activité artistique principale est bien la peinture, mais je fais aussi un peu de sculpture, et je rénove également des œuvres d'art et des objets anciens, des statues cassées ou abimées. J'ai aussi une belle collection de cannes de toutes origines, que j'ai remises en état.

Toutes ces activités doivent vous prendre un temps fou ...

En fait, je ne peints que l'hiver ; l'envie me reprends annuellement avec les premiers froids ...

Quel style ou école vous inspire ?

Les impressionnistes !

Des thèmes de prédilection ?

La danse, la femme en général, le flamenco.

Où et quand exposerez-vous prochainement ?

J'expose chaque

année à Jouy le Potier, généralement en juin dans le cadre de la belle exposition « Artistes d'un jour ». Et aussi à la chapelle de Servières le Château, d'où je suis originaire.

Merci Jean-Pierre ! A l'avenir, soyez moins discret, faites-nous part de votre présence artistique !

Yann Kervarrec

Bonjour, Docteur Kervarrec. C'est bon pour la santé, la peinture ?

Pour moi, peindre est une détente fabuleuse, c'est l'évasion. Donc c'est bon pour le moral !

La première question, toujours la même : quand avez-vous attrapé le virus ?

En fait, dès mon plus jeune âge. J'ai toujours été attiré par la peinture, mais je suis un autodidacte de l'huile

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Ce n'est pas tel ou tel sujet ; c'est l'esthétique en général, les arts. Les grands musées nationaux et internationaux m'attirent, et au-delà de la peinture le design me passionne et m'intéresse, dans sa globalité.

Où peut-on voir vos œuvres ?

Dans mon cabinet par exemple ! Je n'expose pas.

Et si on veut acheter un Kervarrec ?

Je ne vends pas non plus, mais j'achète ! Je suis plutôt collectionneur

Bon, je vais prendre rendez-vous pour une petite consultation en mars ! Au revoir, Docteur Kervarrec, bonne inspiration.

Découvrez de nouveaux artistes Ardonnais dans notre prochaine Lettre !



Nos assos nous disent...

■ Association Familles Rurales

Pour cette saison 2011-2012, et en complément à nos activités historiques que sont le yoga et la gym tonic, nous avons réouvert cette année le cours de danse pour les enfants, et le cours de piano a doublé son effectif.

Par ailleurs, l'adhésion et l'implication des familles est également importante, utile et reconnue : par l'action de la Fédération, l'association intervient dans le processus de décision des assises gouvernementales concernant les familles.

Bonne année à tous !

■ Ardon Randonnée



Après une année 2011 bien remplie, voici les grandes dates à retenir pour cette nouvelle année :

- 3 juin 2012 : la 6^e Trans'Sologne
- 8 juillet 2012 : la rando gare à gare
- 18 novembre 2012 : la 26^e rando « les chemins d'automne en Sologne »

Nous faisons des sorties tous les dimanches... et en semaine un jeudi sur deux

Voir notre site :

<http://ardon.randonnee.free.fr> pour les calendriers ou par téléphone au 06.18.24.00.47.

■ Tennis Club d'Ardon

La fin de l'année 2011 a été bien fêtée au TCA, et des stages ont été animés par Guillaume pendant la première semaine des vacances, ce qui a permis aux enfants d'attendre tranquillement le Père Noël.

L'équipe du TCA vous invite à venir vous amuser le **samedi 11 Février à 13h30 au gymnase** lors de doubles mixtes amicaux à l'issue desquels nous vous offrirons l'apéritif. Inscription obligatoire auprès du bureau : 2 € pour les

Ardonnais, 3 € pour les extérieurs. A bientôt sur les courts !

■ AIRC

L'A.I.R.C. vous donne rendez-vous aux cours suivants :

- Lundi : 9h30-11h30 : Qi Gong, Salle Jean du Lis,
- Mardi : 18h30-20h : Tai Chi, Gymnase de l'Ardoux.

+ Samedi 14 Janvier 2012, stage de perfectionnement :

- 10h-12h : Qi Gong (10 €)
- 14h30-16h30 : Tai Chi (10 €)
- 16h30-17h30 : Eventail (5 €)

S'inscrire à AIRC, 02.38.69.11.92, Clarisse Tedesco, Trang Cao

■ Festival Ardon



Saison « Opéra Forain » du 18^e Festival Ardon

La saison se déroulera du 11 au 20 mai 2012. Plusieurs moments forts à retenir cette année avec Métropolis du Théâtre Irruptionnel (succès d'Avignon 2011), Concerto pour 2 Clowns des Rois Vagabonds (succès de Chalons 2011). Le dimanche 20 mai impossible de résister de danser, de bouger, de remuer au son endiablé de l'orchestre latino international La Belle Image. Cette année la création de Festival Ardon donnera le jour à l'Opéra de Quat Sous de Bertolt Brecht et Kurt Weill (25 comédien-nes chanteur-ses et une pianiste). Une exposition magique autour du musée de la Fabuloserie fera aussi l'objet d'une création réalisée avec l'école et animée par l'Atelier Maridan.



■ Chorale Syntonie

La passation de baguette entre Karine et Xavier s'est bien opérée. La chorale s'est produite avec bonheur à St Pryvé, invitée par l'harmonie locale à l'occasion de la Sainte Cécile en novembre, puis, sous l'impulsion de son nouveau chef Xavier Merceron, a chanté NOEL à Ardon, accompagnée de quelques Petits Chanteurs de Ste Croix, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

L'Assemblée Générale aura lieu le lundi 30 janvier 2012, à 20h15, salle Jean du Lis.

■ Comité des Fêtes



Espoir ténu, il resterait un germe de ruralité à Ardon : le 3 décembre, le Comité des Fêtes avait décidé de pêcher l'étang de la route d'Olivet. Bien sûr il pleuvait. Pourtant, la foule était là, enfants et adultes. L'étang avait été partiellement vidé, et les pêcheurs cuissardés jusqu'au thorax maniaient le filet. Les enfants ébahis voulaient toucher les tanches gluantes, et découvraient des carpes de 50 cm, des brochets (pas beaucoup), et même un magnifique amour-blanc de près d'un mètre ! A la fin, ils sont tous descendus dans l'étang, la boue était trop tentante ! Merci le Comité pour cette leçon de Sologne, merci pour le vin chaud, le boudin, le café. Continuez à nous faire retrouver nos racines.

Retrouvez toutes nos associations sur www.ardon45.fr rubrique « les associations »

Charte de conservation du peuplier noir

La première charte de gestion de l'Unité Conservatoire du Peuplier noir au sein de la réserve naturelle nationale de St-Mesmin a été signée récemment, elle est gérée par Loiret Nature Environnement (République du Centre du 9 décembre 2011).

Il faut savoir que « le peuplier noir sauvage est une espèce très commune de bord de Loire mais qui a besoin d'un habitat très précis » explique Michel CHANTEREAU, conservateur de la réserve naturelle de St Mesmin. La diversité de cette espèce est menacée par le développement de l'agriculture et des activités humaines qui réduisent son habitat. Pour protéger ce peuplier noir, un programme national a été engagé par le Ministère de l'Agriculture, programme piloté par **Marc VILLAR, chercheur au centre INRA d'Orléans**, basé sur la commune d'Ardon (plus d'informations dans : <http://peupliernoir.orleans.inra.fr>). Rappelons que Marc est un Ardonnais de longue date...

Impressions de Marc Villar

L'Etat français a pris conscience de l'intérêt biologique de ses forêts, suite aux dépérissements observés dans les années 80 en Allemagne (pluies acides), puis à leur fragilité révélée par les importantes tempêtes (1999 etc.). Des programmes nationaux de conservation des ressources génétiques forestières de nombreuses espèces (Ormes, Hêtres, Pins etc...) sont en cours, et ont été renforcés pour comprendre l'adaptation des ces espèces face aux changements climatiques. J'ai le plaisir de conduire depuis 2002 le programme peuplier noir.



AGENDA ANNUEL 2012

- Samedi 4 février**
Messe à 18h30
- Samedi 18 février**
Déchetterie : collecte des produits toxiques
- Dimanche 29 février**
Fermeture de la chasse
- 25 février/12 mars**
Vacances scolaires
- Samedi 3 mars**
Messe à 18h30
- Lundi 12 mars**
Réunion du Conseil Municipal
- Vendredi 20 avril**
Concours de pétanque à 20h
- 21 avril/7 mai**
Vacances scolaires
- Dimanche 22 avril**
Élection présidentielle 1^{er} tour
- Dimanche 6 mai**
Élection présidentielle 2^e tour
- Mardi 8 mai**
Victoire 1945 : Commémoration au monument aux morts
- Jeudi 10 mai**
Réunion du Conseil Municipal
- 11 mai/20 mai**
18^e Festival
- Samedi 12 mai**
Déchetterie : collecte des produits toxiques
- Dimanche 20 mai**
Vide-greniers
- Jeudi 31 mai**
Réunion publique
- Vendredi 1^{er} juin**
Concours de pétanque à 20h
- Dimanche 3 juin**
• Fête des Mères
• Randonnée :
6^e « Trans'Sologne »
- Dimanche 10 juin**
Élections législatives 1^{er} tour
- Dimanche 17 juin**
Élections législatives 2^e tour
- Vendredi 22 juin**
Concours de pétanque à 20h
- Lundi 25 juin**
Conseil Municipal
- Vendredi 29 juin**
Fête de l'école
- Jeudi 5 juillet**
Vacances scolaires
- Vendredi 6 juillet**
Concours de pétanque à 20h
- Jeudi 14 juillet**
Fête nationale
- Samedi 4 août**
Déchetterie : collecte des produits toxiques
- Mardi 4 septembre**
Rentrée des classes
- Vendredi 7 septembre**
Concours de pétanque
- Samedi 8 septembre**
Forum des Associations
- Lundi 10 septembre**
Réunion du Conseil Municipal
- 6/7 octobre**
Fête de la Saint-Denis
- Vendredi 12 octobre**
Concours de pétanque à 20h
- Dimanche 14 octobre**
18^e Festival
- Lundi 15 octobre**
Réunion du Conseil Municipal
- Samedi 27 octobre**
Déchetterie : collecte des produits toxiques
- 27 octobre/8 novembre**
Vacances scolaires
- Dimanche 11 novembre**
Armistice 1918 : Commémoration au monument aux morts
- Lundi 12 novembre**
Réunion du Conseil Municipal
- Dimanche 18 novembre**
Randonnée : Les 26^e
« chemins d'automne »
- Samedi 8 décembre**
18^e Festival
- Lundi 10 décembre**
Réunion du Conseil Municipal
- 22 décembre/7 janvier**
Vacances scolaires